



CH-3003 Berne, DIR/SBFI/wij

Destinataires:

Chancelleries d'Etat cantonales

Dossier traité par: wij
Berne, 16 décembre 2013

Audition:

Révision partielle de l'ordonnance du DEFR sur l'obtention a posteriori du titre d'une haute école spécialisée

Mesdames, Messieurs,

Nous vous transmettons ci-joint la documentation concernant la procédure d'audition sur la modification de l'ordonnance précitée. La révision concerne l'introduction de la possibilité d'obtenir a posteriori un titre HES dans le secteur des soins infirmiers (OPT en soins infirmiers). L'OPT en soins infirmiers concerne avant tout la législation sur la formation, mais elle pourrait également intéresser les directions responsables pour les soins de santé.

Nous vous invitons à faire parvenir votre prise de position dans le cadre de cette audition d'ici le

18 avril 2014

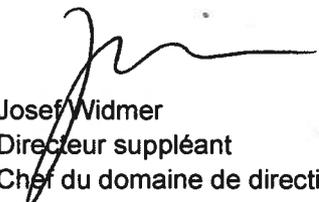
au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation, Secteur Droit, Effingerstrasse 27, 3003 Berne.

Des exemplaires supplémentaires des documents soumis en audition peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

Afin de faciliter le dépouillement des résultats, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir votre prise de position également ou exclusivement par courrier électronique : stefanie.haab@sbfi.admin.ch

Nous vous remercions de votre coopération et vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI


Josef Widmer
Directeur suppléant
Chef du domaine de direction Formation professionnelle et éducation générale

Annexes:

- Projet d'ordonnance et rapport explicatif
- Liste des destinataires de l'audition

Informations:
Stefanie Haab
Effingerstrasse 27, 3003 Bern
Tél. +41 31 324 90 28
stefanie.haab@sbfi.admin.ch

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI
Josef Widmer
Effingerstrasse 27, 3003 Bern
Tél. +41 31 323 76 12
josef.widmer@sbfi.admin.ch
www.sbfi.admin.ch